

ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est 1.82€ HT pour l'année 2018.

Avis de marché

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Broyage, transport et traitement des déchets verts issus des déchetteries et des végéteries du SYTEVOM

Identification de l'acheteur : SYTEVOM Les Fougères, 70130 Noidans-le-Ferroux, tél. 03.84.76.93.00, fax : 03.84.76.39.00.

Objet du marché : broyage, transport et traitement des déchets verts issus des déchetteries et des végéteries du SYTEVOM.

Durée du marché : 3 ans, du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021.

Procédure de passation des marchés : procédure formalisée.

Date limite de réception des offres : les offres devront être transmises par courrier au SYTEVOM Les Fougères, 70130 Noidans-le-Ferroux, ou par voie électronique sur la plate-forme achatpublic.com, avant le vendredi 23 février 2018 à 16 h.

Demande de documents, renseignements administratifs et techniques :

- sur la plate-forme achatpublic.com ;
- par courrier : SYTEVOM Les Fougères, 70130 Noidans-le-Ferroux ;
- par téléphone au 03.84.76.93.00 ;
- par mail à l'adresse suivante : cmas@sytevom.org

Justificatifs à produire : voir règlement de consultation, article 3.

Critères d'attribution : l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

1. La valeur technique notée sur 40 points : mémoire technique précisant les moyens matériels et humains (20 points) et adéquation de ces moyens par rapport à la prestation soumissionnée (20 points).
2. Le prix noté sur 60 points : il sera proposé par le candidat dans l'acte d'engagement de chacun des lots. Voir règlement de consultation, article 4.1.

Date d'envoi de l'avis : 16 janvier 2018.

866971500

Contact : tél. 03 83 59 09 32 mail : lerlegales@estrepubicain.fr

Avis publics

Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine

AVIS AU PUBLIC

Prescription de l'élaboration d'un SCoT couvrant l'intégralité du périmètre interdépartemental du SMSCoT par révision du SCoT approuvé le 14 décembre 2011
Définition des objectifs poursuivis
Définition des modalités de la concertation

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine (SCoTAB) a été approuvé par délibération du 14 décembre 2011. A la date d'approbation, il couvrait un territoire de 133 communes, composé de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de 5 Communautés de communes voisines.

Les réformes territoriales survenues en 2014 et 2016 ont conduit à une extension, puis une réduction du périmètre du Syndicat mixte du SCoT. Actuellement, le Syndicat mixte regroupe 115 communes appartenant à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et à la Communauté de communes du Val Marnaisien. Seules 91 communes sont couvertes par le SCoT.

Par délibérations en date du 5 décembre 2017, le Syndicat mixte du SCoT a, conformément aux articles L1032 et suivants, L143-1 et suivants et L143-26 et suivants du Code de l'urbanisme :

- procédé à l'analyse des résultats de l'application du SCoT et statué sur la nécessité de mettre en révision le SCoT de l'agglomération bisontine ;
- présenté la révision du SCoT de l'agglomération bisontine et son élaboration sur la partie non couverte du Syndicat mixte, afin de réaliser un SCoT sur l'ensemble du périmètre de ce dernier ;
- défini les objectifs poursuivis ;
- défini les modalités de la concertation.

Au titre des modalités de la concertation, sont prévus :

- la mise à disposition du public d'un dossier d'information actualisé au siège du Syndicat mixte du SCoT de l'Agglomération bisontine. Ce dossier présentera dans un premier temps la procédure, le périmètre d'étude et les décisions d'ores et déjà prises et sera complété progressivement par les études validées et les décisions du comité syndical ;
- la publication progressive de plusieurs plaquettes d'information, mises à disposition gratuitement du public au siège du Syndicat mixte et au siège de chacune des communautés membres ;
- un débat public avec la population sera organisé au cours de l'élaboration des réflexions, sous forme d'une ou plusieurs réunions publiques.

Le public pourra faire connaître ses observations, soit oralement auprès des délégués du comité syndical, soit oralement au cours du débat public, soit encore par écrit en les portant sur les cahiers de suggestions et d'observations mis à leur disposition au siège du Syndicat mixte, au siège des différentes communautés membres, ou plus simplement en les adressant par courrier à M^{me} la Présidente du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine, La City, 4, rue Gabriel-Platon, 25043 Besançon cedex, ou par courrier électronique à l'adresse du syndicat : smiscote@grandbesancon.fr

Ces délibérations font l'objet d'un affichage pendant un mois au siège du Syndicat mixte, au siège des communautés membres et au siège des communes concernées.

864858400

Autres avis

866182000



RÉSULTATS DE CONSULTATION (EXTRAIT) Travaux

Habitat 70 (OPH) a lancé une consultation en procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret ministériel n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour : construction de 35 logements collectifs localités à VESOUL : S&O de l'ancien hôpital - Lot 08/11A/19 - plomberie, sanitaire, chauffage gaz, VMC.

Résultats de cette consultation sur : www.habitat70.fr

866781000



RÉSULTATS DE CONSULTATION (EXTRAIT) Travaux

Habitat 70 (OPH) a lancé une consultation en procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret ministériel n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour : construction de 20 logements collectifs à RIOZ - Flux des Cèdreux.

Résultats de cette consultation sur : www.habitat70.fr

Announces légales

TRANSMETTEZ VOS FICHIERS AU FORMAT WORD

lerlegales@estrepubicain.fr

70A25

NOUVEAU

- HORS-SÉRIE -

IL Y A 50 ANS
MAI 68

200 PAGES DE TMOIGNA ET DOCUMENTS DE NOS REGIONS

19,90€
 - 200 PAGES -

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX et sur notre boutique en ligne www.estrepubicain.fr et vosgesmatin.fr

BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de votre règlement à :
L'Est républicain - La Boutique
 Rue Théophraste Renaudot
 54185 HEILLECOURT CEDEX

Il y a 50 ans, MAI 68
 Nombre TOTAL d'exemplaires
 [] x 19,90€ = _____ €
 Frais de port + 4€ (par ouvrage)

TOTAL de ma commande
 = _____ €

MON RÈGLEMENT
 Je joins mon règlement d'un montant de _____ € par :

Chèque bancaire à l'ordre de L'EST RÉPUBLICAIN
 Règlement par carte bancaire sur notre boutique en ligne

MES COORDONNÉES

Nom _____
 Prénom _____
 Date de naissance _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Ville _____
 Téléphone _____
 Portable _____
 E-mail _____

